

Intervention sur les PAEJ

Intervention de Fatiha Aggoune

Groupe Val-de-Marne en commun - PCF et Citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chèr·es collègues,

Je souhaite intervenir sur le rapport n°43, relatif aux conventions de financement entre le département du Val-de-Marne et les associations portant les Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) pour l'année 2025.

En effet, nous avons remarqué une intégration de la subvention du PAEJ de Créteil à celui de Cachan, gérés tous deux par l'association ESPOIR.

Cependant, nous sommes très interrogatifs quant à la baisse de subvention. **En 2024, le PAEJ de Créteil touchait une subvention de 120 000€ et celui de Cachan de 47 000€. En cumulé, le montant total de la subvention à ces deux structures représentait 167 000€.**

Aujourd'hui, vous nous proposez une subvention groupée de 127 000€ pour ces deux lieux. **En l'état, notre groupe s'abstiendra sur ce rapport.**

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi